Crèche familiale

La Crèche familiale regroupe 14 assistantes maternelles agréées, domiciliées sur la ville, encadrées par une équipe composée d’une puéricultrice et d’une éducatrice de jeunes enfants. Elle accueille 42 enfants.

Les enfants sont accueillis au domicile d'une assistante maternelle agréée par le Conseil départemental des Yvelines et employée par la mairie de Chanteloup-les-Vignes. Elles sont en général agréées pour l’accueil de 3 enfants.

La Directrice de la crèche et l’éducatrice rendent régulièrement visite à l’enfant au domicile de l’assistante maternelle. Elles donnent à cette dernière toute l’aide et les conseils sur la prise en charge des enfants.

Elles veillent au bon développement physique et affectif de l’enfant, à la qualité des activités proposées (jeux adaptés à l’âge de l’enfant), au bon déroulement d'une journée, à l’alimentation proposée ainsi qu’à l’hygiène et la sécurité.

Les bébés accompagnent leurs assistantes maternelles durant leurs permanences à la crèche. À partir de 18 mois, les enfants sont accueillis une matinée par semaine au Jardin d’éveil, puis 2 fois par semaine à partir de 2 ans.

Ces rencontres permettent aux enfants de découvrir la collectivité en douceur et surtout à leur rythme. Ils y partagent de multiples activités d'éveil en compagnie de l’éducatrice de jeunes enfants et de 3 assistantes maternelles.

Informations utiles

Pré-inscription

La pré-inscription dans les structures municipales est réalisée auprès de l’animatrice du Relais petite enfance, à la Maison de la Petite Enfance, durant la permanence le mercredi matin (9h-12h). En cas d’impossibilité, vous pouvez prendre rendez-vous au 01 39 10 21 21.

Participation financière pour la crèche familiale et le multi-accueil

La participation financière pour ces deux types de structures est fixée par la Caisse d’allocations familiales (CAF).

La participation prend en compte les ressources de la famille et le nombre d’enfants du foyer (calcul du quotient familial). Elle représente une participation par heure, sur la base des contrats établis entre la Ville et les familles.

Coordonnées

Maison de la Petite Enfance
10 Mail du Coteau
78570
Chanteloup-les-Vignes
01 39 10 21 22
Infos pratiques

Équipe :

- **Direction** : Infirmière puéricultrice
- **Adjointe** : Educatrice de jeunes enfants

Documents
Liste des pièces à fournir au service de la régie centralisée pour la Petite Enfance (0-3 ans)